



## DEMANDE D'AUDITION COMMISSION DÉPARTEMENTALE PRÉVENTION MÉDIATION ÉDUCATION

Club demandeur

Les Référents Prévention Sécurité des deux Clubs ont pris contact au préalable

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non

### Objet de la demande

- Risque lié à l'enjeu sportif (enjeu important de la rencontre)
- Risque lié aux spectateurs (forte affluence attendue, médiatisation, présence de personnalités)
- Risque lié à un contentieux entre Clubs, contexte d'ordre public sensible (incidents match aller ...)
- Risque lié à un contentieux entre supporters, contexte d'ordre public sensible (incidents match aller ...)
- Autres, veuillez préciser :

N° du Match

Championnat

Coupe

Club Recevant

Club Visiteur

Date du match

Heure du  
match

Catégorie

Championnat

Terrain

Date de la demande

Signature du Président du Club ou du RPS

**Afin de nous permettre d'inviter les Représentants de chacune des équipes, merci de nous adresser cette demande d'audition au moins 3 semaines avant la date prévue pour la rencontre concernée.**

ATTENTION : Toutes les demandes doivent parvenir au siège du District du Val-d'Oise de Football

6, Avenue du Bosquet 95560 Baillet en France E-mail : [secretariat@district-foot95.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot95.fff.fr)